



# Colloque Prévention des Risques Amiante

## La question des déchets amiantés en déchèterie



Mars 2015

# Le réseau déchets aquitain : présentation

*Mars 2015*

# RESEAU DECHETS AQUITAIN

- Réseau mis en place par le CDG 40 dans le cadre de son partenariat avec le FNP
- **Réseau composé :**
  - ✓ Des collectivités et syndicats ayant la compétence de collecte et/ou de traitement des déchets du département des Landes et de celles, volontaires, des départements limitrophes
  - ✓ Des préventeurs des CDG aquitains et du CDG du Gers



Organisation de 4 rencontres par an depuis mai 2012...

## OBJECTIFS DU RESEAU DECHETS

Mutualisation et retour d'expériences autour de problématiques SST

Mise en commun et élaboration d'outils

Sollicitation d'experts et de professionnels du secteur (éclairage par rapport à des problématiques communes)



... Une réflexion sur la question de la gestion des déchets amiantés en déchèteries

# La question des déchets amiantés... une problématique partagée

*Mars 2015*

# LA QUESTION DES DECHETS AMIANTES EN DECHETERIE...

## La situation en Aquitaine

- 2 collectivités sur 12 acceptent l'amiante lié en quantité limitée (dépôt de particuliers)
- Un constat partagé par l'ensemble des membres du réseau :



*Des quantités difficilement évaluables !!!*



*Un problème environnemental et de santé publique ?*



*Mise en déchetterie dissimulée ou dépose masquée !!!*

# LA QUESTION DES DECHETS AMIANTES EN DECHETERIE...

La situation en Aquitaine



## Des collectivités concernées :

- Par des **dépôts sauvages** à proximité ou non des déchèteries
- Par de la présence d'**amiante dans des bennes à gravats**
- Par une **collecte à organiser** pour celles souhaitant prendre en charge les déchets d'amiante lié en quantité limité des particuliers

# LA QUESTION DES DECHETS AMIANTES EN DECHETERIE...

La situation en Aquitaine

## De nombreuses questions en commun...

<b>Pour les déchèteries acceptant les déchets amiantés...</b>	<b>Pour les déchèteries ne prenant pas en charge les déchets amiantés...</b>
<p>Quelle organisation pour permettre une intervention en sécurité des agents?</p> <p>Quelle formation des agents? Quelle information?</p> <p>Quelles obligations en matière de traçabilité, de suivi, de transport, etc.?</p>	<p>Comment et vers où rediriger les usagers?</p> <p>Comment gérer les dépôts sauvages ou la présence d'amiante dans les bennes gravats?</p>
<p>Quelle information des usagers?</p>	



# La déchèterie ne prend pas en charge les déchets amiantés

*Mars 2015*

# LA QUESTION DES DECHETS AMIANTES EN DECHETERIE...

La déchèterie ne prend pas en charge les déchets amiantés

Des pistes de réflexion...

## La sensibilisation des gardiens de déchèterie...

- Pas de dispositif technique fiable et accessible permettant de détecter la présence d'amiante lié
- Travail sur des **faisceaux d'alerte** (Ex : date de construction du bâtiment de provenance de l'amiante lié, présence d'un éventuel marquage [AT/NT/N])
- **Formation d'1/2 journée** de l'ensemble des gardiens de déchèteries avec pour objectif de :
  - ✓ Permettre aux gardiens de repérer les déchets susceptibles de contenir de l'amiante,
  - ✓ De leur remettre les différents outils sur lesquels s'appuyer sur le terrain : plaquette d'information à destination du public, liste des sites du département acceptant les déchets amiantés, etc.
  - ✓ d'informer les agents sur la conduite à tenir en cas de dépôt sauvage « suspect ».



# LA QUESTION DES DECHETS AMIANTES EN DECHETERIE...

La déchèterie ne prend pas en charge les déchets amiantés

Des pistes de réflexion...

1

## Mesures d'ordre technique

- **Système de rabattement de poussières** (fixe ou mobile)
- **Mesurage annuel** de la concentration de poussières amiantés au niveau des bennes à gravats



2

## Mesures d'ordre organisationnel

- Professionnalisation d'une **équipe d'intervention** en présence de dépôts sauvages avec formation, Moyens de Protections Collectives, EPI, modes opératoires, notices de poste et suivi médical
- Partenariat avec les prestataires du territoire prenant en charge ce type de déchets
- **Communication régulière auprès des usagers** (bulletins d'information, bulletins municipaux, etc.)



# LA QUESTION DES DECHETS AMIANTES EN DECHETERIE...

La déchèterie ne prend pas en charge les déchets amiantés

Des pistes de réflexion...

3

## Mesures d'ordre humain



- **Formation de l'équipe d'intervention** conformément aux obligations réglementaires
- **Information de l'ensemble des gardiens** d'une ½ journée sur la problématique amiante avec :
  - ✓ *Sensibilisation des gardiens sur la question des déchets amiantés et sur les risques inhérents à l'inhalation de poussières d'amiante*
  - ✓ *Présentation de l'organisation prévue par la collectivité ainsi que de l'équipe d'intervention*
  - ✓ *Retour sur les consignes à suivre en présence d'un dépôt sauvage ou d'un dépôt de déchets amiantés dans la benne gravât*
  - ✓ *Diffusion de l'ensemble des informations permettant aux gardiens de répondre aux usagers (liste des sites acceptant les déchets amiantés, modalités de dépose de ces déchets sur ces sites, éventuels partenariats mis en place par le syndicat, etc.)*
- **Communication des résultats de mesurage annuels au médecin de prévention**

# LA QUESTION DES DECHETS AMIANTES EN DECHETERIE...

La déchèterie ne prend pas en charge les déchets amiantés

Des pistes de réflexion...



## **EN BREF... pour les déchèteries n'accueillant pas de déchets amiantés**

- ↪ mise en place de systèmes de rabattement des poussières fixes ou mobiles sur les bennes à gravats (principe de précaution)
- ↪ mesurage annuel d'éventuelles poussières d'amiante au niveau des bennes à gravats
- ↪ mise en place d'une équipe d'intervention spécialisée, formée et équipée (équipements de protection collective et individuelle) sollicitable en cas de dépôts sauvages ou de déchets amiantés déposés dans la benne gravats
- ↪ information minimale d'une ½ journée de l'ensemble des gardiens
- ↪ information régulière des usagers sur les modalités de collecte des déchets amiantés sur le territoire

# La déchèterie prend en charge les déchets amiantés

*Mars 2015*

# LA QUESTION DES DECHETS AMIANTES EN DECHETERIE...

La déchèterie prend en charge les déchets amiantés

Des pistes de réflexion...

Une problématique à mettre en lien avec le document unique d'évaluation des risques professionnels et à évoquer en CT/CHSCT

1

## Mesures d'ordre technique

- **Zone de stockage** réservée, isolée, clairement signalée, bien visible du gardien, avec accès réglementée et pouvant être contrôlé grâce à une barrière
- **Système de rabattement des poussières** : système par pulvérisation d'eau au niveau de la zone de manutention avec récupération et filtration des eaux résiduelles
- Conditionnement de l'amiante dans des **emballages à fermeture étanche portant l'étiquetage réglementaire amiante**  
*(prise en compte des caractéristiques techniques des big bags pour le stockage en extérieur => protection anti UV renforcée ou détermination d'une durée maximum de stockage ou mise en place d'un abri à cet effet)*



# LA QUESTION DES DECHETS AMIANTES EN DECHETERIE...

La déchèterie prend en charge les déchets amiantés

Des pistes de réflexion...

1

## Mesures d'ordre technique (Suite)



- **Espace ou installation pour la décontamination (unités mobiles possible)**
  - ✓ *Elimination, par aspiration, du maximum de poussières (zone de transition)*
  - ✓ *Douchage des EPI (En niveau 1 et 2, pour les interventions inférieures à 15 min, le douchage peut consister à pulvériser la combinaison avec de l'eau savonneuse (agent mouillant))*
  - ✓ *Elèvement méthodique des EPI*
  - ✓ *Douche d'hygiène.*
  - ✓ *Accès à la zone vestiaire*

# LA QUESTION DES DECHETS AMIANTES EN DECHETERIE...

La déchèterie prend en charge les déchets amiantés

Des pistes de réflexion...

1

## Mesures d'ordre technique (Suite)

- **Moyens de protections collectives**

- ✓ *Surfactant avec mouillage préalable*
- ✓ *Aspirateur THE (Très haute efficacité) avec changement du sac en sécurité intégré*

- **EPI** (à adapter au niveau d'empoussièrement attendu, de la nature et de la durée d'intervention)

A minima :

- ✓ *Combinaison à capuche de type 5 à usage unique avec languette de protection recouvrant entièrement la fermeture*
- ✓ *Gants étanches*
- ✓ *Chaussures, bottes décontaminables ou surchaussures à usage unique*
- ✓ *Protection respiratoire différente selon le niveau d'empoussièrement attendu et de l'évaluation des risques*



*Remarque : le port des ½ masques filtrants à usage unique FFP3 est limité aux interventions de la sous-section 4 avec un empoussièrement estimé de niveau 1 et une durée d'intervention de moins de 15 minutes. Les masques complets à ventilation assistée avec filtres P3 (TM3P) seront mis en place pour les travaux polluants ou de plus longue durée.*

# LA QUESTION DES DECHETS AMIANTES EN DECHETERIE...

La déchèterie prend en charge les déchets amiantés

Des pistes de réflexion...

1

## Mesures d'ordre technique (Suite)

- **Mesures du niveau d'empoussièrement** (organisme accrédité COFRAC / Sensibilité analytique : 1 fibre / litre pour les faibles empoussièrement) annuelles (avec mesures complémentaires en cas de doutes ou de modification du processus, en lien avec la mise à jour du document unique)
- **Stock de matériel d'emballage** à mettre à disposition des particuliers (dans le cas où les déchets ne seraient pas pré-emballés) ; le gardien n'intervenant que pour l'ouverture et/ou la fermeture des bigs bags suivant un mode opératoire validé

# LA QUESTION DES DECHETS AMIANTES EN DECHETERIE...

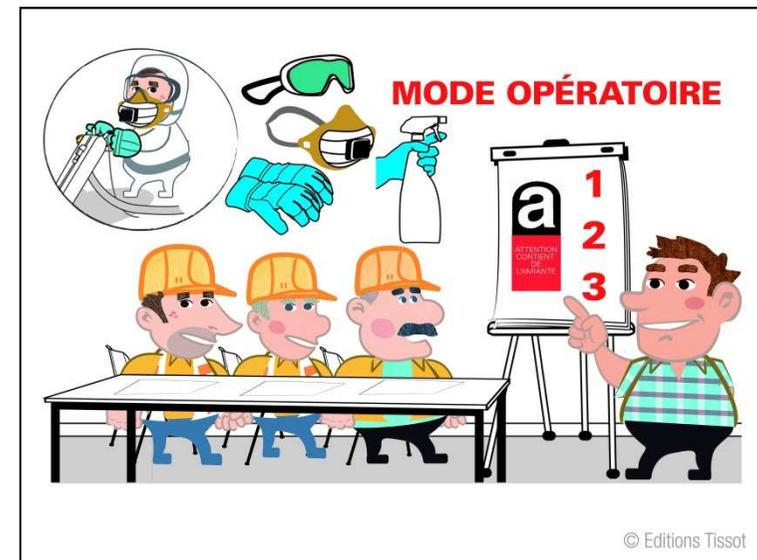
La déchèterie prend en charge les déchets amiantés

Des pistes de réflexion...

2

## Mesures d'ordre organisationnel

- Définition de **processus**
- Estimation du **niveau d'empoussièrement** sur le ou les processus les plus défavorables  
*(choix des processus en concertation avec les acteurs de la sécurité : médecin de prévention, CT/CHSCT, conseiller et assistant de prévention, etc.)*
- Rédaction de **mode opératoire** et de **notices de poste** en concertation avec le médecin de prévention et le CHSCT
- Elaboration de **consignes** relatives à la conduite à tenir en cas d'intervention sur la zone diffusées régulièrement aux gardiens  
*(procédure de nettoyage, rangement, habillage, déshabillage, suivi de l'exposition, conduite à tenir en cas de dispersion accidentelle de fibres, etc.)*



# LA QUESTION DES DECHETS AMIANTES EN DECHETERIE...

La déchèterie prend en charge les déchets amiantés

Des pistes de réflexion...

2

## Mesures d'ordre organisationnel (Suite)

- Intégration dans le **règlement intérieur de chaque déchèterie** des modalités de collecte des déchets amiantés
- Etude de la possibilité de **réduire la collecte des déchets amiantés à certains jours de la semaine** de manière à limiter l'exposition des agents **et à certains sites** (Remarque : choix devant tenir compte du risque possible d'augmentation des dépôts sauvages)
- Etude de la possibilité d'organiser des **opérations déstockage** (opération « coup de poing » à caractère exceptionnel et à visée pédagogique)
- Conditionnement et dépose des déchets amiantés assurés par l'utilisateur (acceptation des déchets uniquement emballés par le particulier en doubles sacs plastiques résistants de type polyane)
- Mise en place d'une traçabilité pour les déchets évacués par la collectivité vers le prestataire : **BSDA, CAP** en amont de l'élimination, et **protocole de sécurité** lorsque le transport est externalisé.



# LA QUESTION DES DECHETS AMIANTES EN DECHETERIE...

La déchèterie prend en charge les déchets amiantés

Des pistes de réflexion...

2

## Mesures d'ordre humain

- **Formation des gardiens** et informations régulières (consignes, protocoles, mémo, point santé sécurité au travail en réunion de service)
- **Information préalable du public** (conditions d'acceptation des déchets amiantés) : plaquette, journaux locaux, bulletins, etc.
- **Suivi médical renforcé, traçabilité des expositions** (fiche d'exposition) et **suivi médical post professionnel**

### Selon le schéma arrêté par la collectivité, il est possible :

- ✓ *Soit de spécialiser un ou plusieurs agents à la gestion de situations dégradées et de former les gardiens à un module amiante d'une 1/2 journée*  
*Dans ce cadre, les agents spécialisés seront concernés par la formation « personnel opérateur de chantier », tout comme le responsable d'équipe et le responsable technique seront respectivement concernés par celle de « personnel d'encadrement de chantier » et « personnel d'encadrement technique »*
- ✓ *Soit de former l'ensemble des gardiens, l'ensemble des encadrants de chantiers et l'encadrant technique aux formations présentées dans le tableau précédent.*

*A noter par ailleurs que devront être pris en compte (dans un cas ou dans l'autre) les éventuels saisonniers, contrats de remplacements, etc.*

# LA QUESTION DES DECHETS AMIANTES EN DECHETERIE...

La déchèterie prend en charge les déchets amiantés

Des pistes de réflexion...



## EN BREF... pour les déchèteries accueillant des déchets amiantés

- ↪ Aménagement d'une **zone de stockage** réservée et isolée avec, si possible, système de rabattement des poussières et collecte des eaux pour filtration
- ↪ **Conditionnement des déchets** dans des emballages à fermeture étanche étiquetés
- ↪ Mise en place d'une **zone de décontamination** avec à minima décontamination par aspirateur THE avec changement en sécurité de sac intégré puis douche extérieure ou brumisateurs avec enlèvement de la combinaison (unités mobiles possibles)
- ↪ Mise à disposition d'une **douche d'hygiène**
- ↪ **Mouillage et surfactage** des matériaux à traiter, mise à disposition d'un aspirateur THE
- ↪ Mise à disposition des **EPI** adaptés au niveau d'empoussièrement
- ↪ **Mesures d'empoussièrement** sur les différents processus
- ↪ Elaboration de **modes opératoires** et de **notices de poste**
- ↪ **Réduction de l'exposition** (mise en place de jours de collecte ou de sites dédiés)
- ↪ **Traçabilité de l'évacuation des bigs bags** (BSAD, CAP, protocole de sécurité)
- ↪ **Information régulière des usagers**
- ↪ **Formation du personnel, suivi médical renforcé, traçabilité des expositions et suivi post professionnel**

MERCI POUR VOTRE ATTENTION...

---



---

DES QUESTIONS?